



Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse ONE UN du mercredi 6 septembre 2023 à Kinshasa

La conférence de presse des Nations Unies était animée à partir de Kinshasa par porte-parole de la MONUSCO, Ndeye Khady Ndeye Lo.

Porte-parole de la MONUSCO [Ndeye Khady Ndeye Lo] : Bonjour chers journalistes et bonjour aux auditeurs de Radio Okapi qui nous suivent en direct.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour une conférence de presse des Nations Unies. En prélude à la Journée internationale de l'Alphabétisation célébrée le 8 septembre, nous sommes avec Monsieur Isaias Barreto da Rosa, Représentant de l'UNESCO en République démocratique du Congo.

J'aimerais profiter de cette occasion d'ailleurs pour souhaiter une bonne rentrée scolaire à la communauté éducative en République démocratique du Congo.

Également avec nous, le Général Benoit Olivier Chavanat, commandant adjoint de la Force de la MONUSCO, le Général Mody Berete, Commandant de la Police des Nations Unies et Monsieur François Grignon, Directeur des Affaires politiques de la MONUSCO.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation de la République démocratique du Congo (MONUSCO) réitère ses condoléances aux autorités et à la population de la RDC, aux familles des personnes décédées à Goma, le mercredi 30 août 2023 dans des circonstances qu'une enquête permettra d'élucider.

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC et Cheffe de la MONUSCO déplore la mort de ces civils et d'un membre des forces de défense et de sécurité. Mme Bintou Keita souhaite aussi un prompt rétablissement aux blessés.

La MONUSCO salue par ailleurs les actions déjà entreprises par le gouvernement notamment le déploiement d'une commission interministérielle de haut niveau, l'ouverture de procès contre certains officiers des FARDC. Il est important que ceux qui sont responsables de ces violations du droit à la vie répondent de leurs actes, quel que soit leur rang. Elle invite les autorités congolaises à prendre les mesures requises pour éviter qu'un tel drame ne se reproduise.

La MONUSCO a renforcé son mécanisme de monitoring et d'appui pour soutenir les activités de réponse et de prévention. Nous continuons de suivre et de travailler avec les forces de défense et de sécurité, les autorités nationales et provinciales ainsi que la justice congolaise et la



Organisation des Nations Unies

société civile. La Mission continue également de travailler à apporter son soutien aux autorités et aux personnes affectées pour faire face à la situation.

En ce qui concerne le départ de la MONUSCO, des discussions sur le processus de transition devant aboutir au retrait de la Mission de la République démocratique du Congo sont en cours depuis 2021.

Conformément à la volonté d'amorcer le départ de la Mission après les élections de décembre 2023 exprimée en août 2022 par le président congolais son Excellence Felix Tshisekedi Tshilombo, plusieurs consultations ont eu lieu avec le Gouvernement.

Les 17 et 26 août dernier, Mme Bintou Keita a eu des audiences avec le Vice Premier ministre, Ministres des Affaires étrangères et Francophonie et avec le Président de la République, S.E.M. Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo, respectivement. Les échanges ont porté sur le départ de la Mission. Les modalités de ce retrait vont être définies d'un commun accord entre le pays hôte, la RDC, et le Conseil de sécurité.

Ainsi la MONUSCO est engagée dans une dynamique de retrait accéléré de la RDC après près de 24 ans de présence, conformément au plan conjoint révisé de transition. Ce retrait de la mission de maintien de la paix ne signifie pas pour autant un départ du système des Nations Unies du pays. Les Agences fonds et programmes du Système des Nations Unies continueront de soutenir le pays dans les domaines du développement et de l'humanitaire. C'est pour préparer cette phase que lors de sa tournée du 11 au 29 juillet au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et dans l'Ituri, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC et Cheffe de la MONUSCO a eu plusieurs réunions avec des acteurs clés dans ces provinces.

Leurs préoccupations ont été exprimées et elles seront prises en comptes dans l'identification des priorités de la transition vers un retrait graduel, responsable et durable de la MONUSCO de la RDC. En collaboration avec l'UNESCO, la composante police de la MONUSCO (UNPOL) a participé à trois sessions de travail pour l'élaboration du protocole d'entente de la Police Nationale Congolaise et l'Union Nationale de la presse. Lors de la première séance, le chef de la composante a engagé l'Inspection Générale de la PNC à se joindre à l'atelier. Ces séances ont permis de promouvoir les bonnes pratiques entre la police et les médias et de contribuer à améliorer la sécurité des journalistes en RDC. Il pourra servir d'outil pédagogique pour les écoles de police, ainsi que pour les facultés de journalisme ou de communication. Durant la même période à Goma, la MONUSCO a remis 3 voitures et des équipements informatiques dont 15 ordinateurs portables et 10 imprimantes au Programme de Désarmement de Démobilisation, du Relèvement Communautaire et Stabilisation (PDDRC-S). En effet, la mobilité et l'accès sont des obstacles majeurs pour la lutte contre le financement des groupes armés au Nord Kivu.



Organisation des Nations Unies

A Bunia, l'unité anti-incendie de l'aviation de la MONUSCO assure la formation théorique et pratique d'une vingtaine de policiers de l'Unité de la police de protection civile de Bunia dont quatre sont des femmes. Cette formation essentielle se déroule à l'aéroport de Bunia, dans le cadre du mandat de protection des civils de la MONUSCO en vue du renforcement des capacités locales. A la fin de cette formation, les bénéficiaires seront en mesure d'éteindre les incendies structurels dans la ville de Bunia et ses environs. Ce qui réduira la charge de travail des pompiers de la MONUSCO et leur permettra de se concentrer sur l'assistance à l'aviation.

Porte-parole de la MONUSCO [Ndeye Khady Ndeye Lo] : Je vais maintenant donner la parole au General Benoit Olivier Chavanat, Commandant adjoint de la Force pour un point sur les interventions de la force.

Commandant adjoint de la Force de la MONUSCO [Général Benoit Olivier Chavanat] : Dans le cadre de son mandat, la force de la MONUSCO se concentre sur tout groupe armé qui menace et nuit à la population civile, quelle que soit la motivation ou l'idéologie du groupe.

La MONUSCO est là pour protéger les civils avant tout. Au cours du mois dernier, nous avons reçu plusieurs alertes de sources communautaires et nous y avons répondu en temps voulu pour décourager les activités des groupes armés. En outre, les patrouilles de jour et de nuit ont été intensifiées pour décourager les activités des groupes armés. Je vais vous faire le point des opérations couronnées de succès par province.

En Ituri, la MONUSCO a déjoué début août une attaque des miliciens CODECO contre un hôpital situé près d'un site de personnes déplacées à Drodro. Plusieurs personnes déplacées du site de Drodro ont fui et trouvé refuge à l'intérieur de la base de la MONUSCO à Drodro. Les troupes, alertées de l'attaque, se sont immédiatement déployées sur place et ont mis en déroute les assaillants, sécurisant ainsi l'hôpital et tous les patients.

Le lendemain, la MONUSCO et les FARDC ont repoussé une autre attaque des CODECO à Langu, forçant les éléments de la milice à se retirer. Malheureusement, au cours de cette attaque, trois personnes ont été tuées et trois autres blessées.

Le 12 août 2023, la Force a repoussé une autre attaque des CODECO qui avaient tendu une embuscade aux civils sur le pont de Tchuru, toujours en Ituri.

A Djugu, l'alerte précoce donne des résultats probants. Informés d'une incursion de la milice CODECO dans le camp de déplacés de Tche le 16 août 23, les casques bleus ont envahi les lieux et permis de protéger les civils. Il n'y a pas eu de victimes, mais 2 civils ont été blessés. Ils ont été immédiatement évacués vers l'hôpital de Drodro. Entre-temps, les patrouilles ont été intensifiées pour rassurer la population inquiète.



Organisation des Nations Unies

Le 18 août 2023, le QG de la FIB a reçu des informations faisant état d'une attaque présumée d'éléments de l'ADF contre le village proche de la POB d'Eringeti, des coups de feu ayant été entendus à proximité du point de contrôle de LUNA. Une patrouille robuste d'intervention a permis de dissuader les ADF et de les empêcher d'agir librement. La patrouille a repoussé les présumés ADF qui ont renoncé à leur incursion.

Le 19 août 2023, une autre attaque rebelle est déjouée par la MONUSCO et les FARDC, cette fois à Luna dans le Nord-Kivu., le duo MONUSCO/FARDC a repoussé les ADF qui attaquaient les civils. Les miliciens ont été forcés à se trouver refuge dans la forêt. Cette intervention a permis de sauver des vies.

Dans le Nord-Kivu, le 5 août 2023, de violents affrontements ont eu lieu entre les groupes d'autodéfense et le M23 à Tongo. Les patrouilles de la MONUSCO à Rwindi et Kitshanga ont été envoyées dans la zone générale au nord et au sud de Tongo pour répondre aux préoccupations et mettre en œuvre le mandat de Protection des Civils et dissuader les groupes armés par la présence des forces de la MONUSCO.

Porte-parole de la MONUSCO [Ndeye Khady Ndeye Lo] : Merci mon General. Nous allons maintenant donner la parole à **Monsieur Isaias Barreto Da Rosa** pour son mot introductif en prélude à la journée Internationale de l'Alphabétisation.

Représentant de l'UNESCO en RDC [Dr. Isaias Barreto Da Rosa] : Bonjour Mesdames et Messieurs de la Presse, Je suis tout particulièrement heureux de pouvoir participer, en ma qualité de Représentant de l'UNESCO en République Démocratique du Congo, à la conférence One UN et je voudrais de prime abord adresser ma gratitude à l'équipe de l'Information publique de la MONUSCO qui m'a offert l'opportunité de vous rencontrer aujourd'hui Mesdames et Messieurs de la Presse.

Deux événements majeurs marquent le monde en cette semaine : Il s'agit de la célébration le 8 septembre 2023 de la Journée Internationale de l'alphabétisation, et celle de la Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques le 09 septembre 2023. Ces deux célébrations concernent l'UNESCO à tout point de vue, et nous avons donc convenu d'en faire un sujet d'actualité pour cette conférence de presse.

Commençons par la Journée internationale de l'alphabétisation.

Depuis 1967, la Journée internationale de l'alphabétisation est célébrée chaque année à travers le monde pour rappeler au public l'importance de l'alphabétisation en tant que facteur de dignité



Organisation des Nations Unies

et de 2 droits humains et pour faire progresser l'agenda de l'alphabétisation pour une société plus instruite et durable.

Cette année, la célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation est placée sous le thème : **Promouvoir l'alphabétisation pour un monde en transition : bâtir les fondations de sociétés durables et pacifiques ;**

Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, la part d'enfants de 10 ans qui ne savaient pas lire et comprendre un texte simple est passée de 57 % en 2019 à près de 70 % en 2022.

En République Démocratique du Congo, le système éducatif formel affronte un grand défi, celui de fournir à l'ensemble des enfants du pays une éducation de base complète, avec la mise en place de la politique de gratuité. La conséquence directe de la mesure de gratuité, comme vous pouvez vous en rendre compte Mesdames et Messieurs de la presse, est d'atteindre la scolarisation de tous les enfants au niveau du primaire. Ce qui constitue une réponse rapide pour adresser la question de l'analphabétisme à cette tranche d'âge.

En tant que partenaire du secteur de l'éducation parmi tant d'autres, l'UNESCO poursuivra son accompagnement et son soutien à la RDC, l'enjeu majeur d'intégrer dans le système éducatif un nombre important, d'enfants âgés de 6 à 11 ans qui ne sont pas scolarisés selon le dernier rapport plein feu RDC – 2022, soit près de 3,5 millions.

Une attention particulière devrait aussi être portée sur la population des 9 à 14 ans soit 15 millions de jeunes, dont près de 4,4 millions ont besoin d'être scolarisés. Un autre défi consisterait à accroître davantage le taux d'alphabétisation moyen des adultes. Estimé à 66% en 2020, soit une progression de 1,3 point, cette croissance du taux d'alphabétisation des adultes connaît une persistance des disparités entre les hommes 3 et les femmes de près de 20 points de pourcentage autour de cette moyenne (75,4% pour les hommes contre 57,2% pour les femmes).

Il y'a lieu de souligner des avancées considérables au niveau du sous-secteur de l'AENF. Depuis 2020, on enregistre plus de 16 000 centres en activité, tous programmes confondus, contre environ 9 600 en 2014-15, avec des effectifs de plus de 1,3 millions d'apprenants en 2020, contre un peu plus de 500 000 en 2014-15. Au rythme actuel, la population analphabète pourrait diminuer d'environ 16% à l'horizon 2030, pour représenter environ 14,3 millions de personnes, contre près de 17 millions aujourd'hui. Des efforts de la RDC qu'il faut absolument épingler et poursuivre. Et c'est là que l'UNESCO entend accompagner la RDC notamment dans l'élaboration du troisième rapport Rapport d'État du Système Éducatif National (RESEN), après ceux de 2004 et de 2014 dans l'objectif de fournir un diagnostic du secteur de l'éducation



Organisation des Nations Unies

dans son ensemble, fondé sur des constats et des faits, afin d'aider les décideurs à orienter les politiques nationales.

Notre appui se décline également dans le Développement des capacités dans la production de données statistiques : grâce à l'UNESCO, le secteur de l'alphabétisation a bénéficié de la campagne statistique 2019 – 2020 qui est désormais intégré à la stratégie sectorielle de développement des statistiques éducatives.

Nous appuyons également le pays dans la mise en œuvre du projet Recherche Action sur la Mesure des Acquis des Bénéficiaires des Programmes d'Alphabétisation (RAMAA). Ce projet devrait dans les prochaines années, aider à améliorer l'évaluation des acquis des apprenants et par conséquent de la qualité et de la pertinence des programmes mis en œuvre. Voilà ce que je peux vous dire en ce qui concerne la journée internationale de l'alphabétisation.

La Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques est dans sa quatrième célébration après l'adoption à l'unanimité de la résolution 74/275 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette résolution désigne l'UNESCO et l'UNICEF comme co-facilitateurs de la célébration annuelle de cette Journée qui vise à amplifier le plaidoyer et à mobiliser l'action en faveur de la protection de l'éducation et de la paix durable pour tous.

En tant qu'agence spécialisée facilitateur de la célébration annuelle de cette Journée, l'UNESCO réitère l'engagement envers le droit à l'éducation. Entre 2020 et 2021, plus de 5 000 attaques contre l'éducation et cas d'utilisation militaire d'écoles et d'universités ont été signalés. Plus de 9 000 étudiants et enseignants ont été enlevés, arbitrairement arrêtés, blessés ou tués lors de ces événements.

Au cours de l'année 2022, rapporte une étude du cluster éducation en RDC, 825 écoles ont subi les conséquences des différents mouvements (incendie, utilisation comme abris par les belligérants, fermeture et destruction) à travers la RDC, privant plus de 324 965 enfants d'école, dont 47% sont des filles. Les cas rapportés relèvent d'un total de 71% pour les attaques des groupes armés, 27% pour les causes naturelles (vent et pluie).

Le nombre de cas rapportés révèle que le pays n'est pas épargné de ce phénomène. Les rapports des organisations humanitaires ont recensé environ 609 écoles détruites ou attaquées entre janvier et décembre 2022, des écoles occupées par des groupes armés ou utilisées comme abris par les personnes déplacées internes. Bon nombre d'écoles qui ont servi d'abris sont abandonnées dans un état de délabrement avancé, ce qui les empêchent d'assurer la scolarisation des enfants durant la saison scolaire 2022-2023.

L'UNESCO inscrit sa logique de plaidoyer sur la base de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.



Organisation des Nations Unies

L'UNESCO est d'avis qu'il faut créer une passerelle entre l'intervention humanitaire et le développement à long terme par l'éducation. Plus précisément, Elle coopère avec les ministères de l'éducation pour identifier les priorités et élaborer des plans et des programmes d'enseignement sensibles aux crises qui répondent aux besoins immédiats et renforcent la résilience des enfants et des jeunes, l'accent étant mis sur les plus vulnérables.

Je vais clôturer mon propos sur ce point et vous demander Mesdames et Messieurs de la presse de considérer l'ampleur de ces deux préoccupations qui sont au centre de notre conférence, à savoir l'alphabétisation et les attaques contre l'éducation. Merci de votre attention.

Porte-parole de la MONUSCO [Ndeye Khady Ndeye Lo] : Avant de passer à la session question réponses, permettez-moi de rendre hommage à deux confrères de Goma décédés de manière tragique dans un accident. Il s'agit de **Sammy Shamamba de Congo 26 et Junior Akilimali de Sakola RDC**, deux journalistes qui couvraient régulièrement nos activités dans le Nord-Kivu. Qu'ils reposent en paix.

Question 1

Roger Marley Lukunga/ Radiotélévision EDUC : Généralement, c'est au niveau de l'âge adulte très avancé que se détectent des cas de d'analphabétisme dans des pays d'Afrique, d'Asie du Sud et de l'Amérique du Sud. Je dis bien dans l'âge très avancé. Etant donné que le crédo général du gouvernement de la République démocratique du Congo repose sur la gratuité de l'enseignement, est-ce que l'UNESCO ne pourrait-elle pas emboîter le pas au gouvernement en décrétant un projet de gratuité de l'alphabétisation des adultes ? Ce serait une façon de promouvoir davantage l'alphabétisation des adultes.

Représentant de l'UNESCO en RDC [Dr. Isaias Barreto Da Rosa] : Merci beaucoup pour la question. En effet, nous avons tous droit à l'éducation. Et il s'agit d'un droit régalien bien sûr au niveau de chaque pays. L'UNESCO est un partenaire de la RDC, ayant une présence sur place depuis 1964. Et durant ces 59 ans, nous sommes ici en RDC et nous accompagnons le gouvernement dans la mise en œuvre de ses priorités. Nous accompagnons le gouvernement de la RDC, surtout en ce qui concerne la question du pilotage du système éducatif, la question liée au renforcement des capacités des enseignants, la question des statistiques. Parce que pour prendre des bonnes décisions, nous avons besoin de données statistiques.

Nous travaillons aussi, nous accompagnons le ministère chargé de l'Enseignement primaire, secondaire et technique et aussi le ministère des Affaires sociales qui s'occupent de l'alphabétisation. En ce qui concerne les questions de l'alphabétisation, nous avons bien sûr



Organisation des Nations Unies

accompagné dans la production de trois manuels pour l'alphabétisation des adultes et aussi la traduction de ces manuels-là dans 4 langues : Lingala, Swahili, Kikongo, Tshiluba.

Alors ce que je peux vous dire, c'est que l'UNESCO est prête, bien sûr, à continuer à accompagner le gouvernement de la RDC selon les priorités du pays, et selon bien sûr le mandat de l'UNESCO, y compris en ce qui concerne les questions liées à l'alphabétisation.

Question 2

Pasteur Tshibangu/ Le Script : Ma question s'adresse au général qui parle de la Force qui est en train d'améliorer son efficacité. Est-ce réellement le moment d'améliorer l'efficacité ? Puisque qu'entendez-vous par l'amélioration de l'efficacité de la Force ? Car c'est du déjà entendu : déjouer, dérouter, repousser... Mais où passent tous ces assaillants que vous êtes en train de dérouter, de déjouer, de repousser ? Voilà un peu ma question, mon général.

Commandant adjoint de la Force de la MONUSCO [Général Benoit Olivier Chavanat] :

Alors pour répondre à votre question sur l'efficacité, je pense que travailler à l'efficacité, à l'amélioration de l'efficacité, c'est une vertu et nous ne l'abandonnerons pas quoi qu'il arrive. Donc ça, ça fait partie du cap, ça accompagne notre lecture et notre accomplissement du mandat. On travaille sans cesse, comme toute organisation, à améliorer notre efficacité et c'est plutôt un point qui doit être noté comme positif je pense.

Cela dit, vous avez raison de souligner la différence qu'il y a entre la protection des civils qui justifie un système d'alerte, une réactivité, et cetera, et la neutralisation des groupes armés puisqu'évidemment il faut trouver, il faut à la source, l'origine de la violence. En fait, on peut parler de plusieurs sources puisque en fait, parmi les sources, il y a la raison d'être des groupes armés. Et là ça, évidemment, ça échappe à l'action de la force. C'est une question qui est davantage nationale, régionale, et cetera.

Lutter contre les groupes armés et travailler à leur neutralisation, ça exige une coordination très importante avec les forces de sécurité congolaises, mais aussi notamment dans la zone des ADF avec les forces ougandaises, comme vous le savez, puisqu'il y a une opération conjointe, un partage d'information, un travail de renseignement et des actions coordonnées conjointes. Et ça veut dire qu'il n'y a pas d'action de neutralisation des groupes armés. Enfin, globalement la neutralisation des groupes armés relève d'actions conjointes FARDC-MONUSCO et la MONUSCO est en soutien des FARDC pour cette neutralisation des groupes armés, voilà ce que je peux dire.



Organisation des Nations Unies

Question 3

Albert Omba/ Numerica TV : Je reviens à l'actualité du jour. Malgré le message de la Représentante du Secrétaire général des Nations Unies, les événements de Goma sont à l'origine d'une attaque contre la MONUSCO. Quelle est la position de la MONUSCO par rapport à une attaque de ce genre ?

Commandant de la Police des Nations Unies [Général Mody Berete] : Merci pour la question sur la situation qui est arrivée à Beaumont donc comme ça a été dit je suis le chef de la Police MONUSCO. Et nous avons effectivement suivi de très près, tout le monde sait qu'initialement, il y a eu des annonces de manifestations dans la ville de Goma réclamant plus précisément le départ de la MONUSCO, mais aussi le départ de la présence de la force de la Communauté d'Afrique de l'Est. Certains autres messages faisaient aussi cas de lever de l'état de siège.

Ce qui est important à retenir à ce stade, c'est que les questions de sécurité et de gestion des manifestations relèvent exclusivement de la responsabilité de l'autorité nationale, de l'autorité étatique. Il y a eu des actions qui ont été envisagées. Et nous avons vu ce qui s'est passé sur le terrain et que l'État est en train de couvrir très entièrement sa responsabilité en termes de gestion de l'après événement.

Ceux qui ont suivi en vue à un très haut niveau le déploiement de plusieurs ministres à Goma, on a aussi assisté à l'interpellation de certains acteurs ainsi que la convocation d'autres acteurs. Donc toutes choses qui nous réconfortent dans le fait que le travail est en cours et pour faire la lumière sur ce qui s'est passé à Goma. Je pense que ce travail permettra de savoir plus précisément quelle en était l'évaluation, quelles étaient les circonstances et surtout dans quelles conditions il y a eu usage de la force et usage excessif de la force. Et les premiers éléments que nous avons ici montrent que l'état de la République démocratique du Congo prend à cœur cette question, à savoir qu'il y a des responsabilités de gens qui doivent exercer la violence au nom de l'État et qu'il y a des mesures à poser. Maintenant pour le reste, je pense que les investigations et les autres actions de clarification qui sont en cours permettront de savoir davantage dans les jours à venir. Je vous remercie de votre attention.

Question 4

Paul Lorgerie/ Deutsche Welle : Une lettre a circulé de la part du ministre des Affaires étrangères, Monsieur Lutundula, hier. On comprend qu'il y a eu beaucoup de réunions, que les jalons étaient posés pour la transition, pardon, j'ai oublié les termes, mais pour une transition responsable. On a été surpris du coup un petit peu par cette lettre parce qu'on pensait que le chronogramme était plus ou moins établi. Est-ce que vous pourriez revenir justement sur cette lettre et sur ce programme qui semble vouloir être avancé ? Merci beaucoup.



Organisation des Nations Unies

Directeur des Affaires Politiques de la MONUSCO [Francois Grignon] : Merci sur la question au sujet de la lettre du Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, je ne crois que nous puissions dire que c'est une surprise. En fait, elle est dans la ligne droite de la continuité des communications du gouvernement depuis plusieurs mois, communication qui avait été faite notamment pendant la visite du Conseil de sécurité plutôt cette année. Nous avons effectivement des engagements avec le gouvernement et à la suite de la publication du rapport demandé par le Conseil de sécurité sur la reconfiguration de la Mission dans le cadre de la transition et la fin de ses activités en République démocratique du Congo, donc le gouvernement devait s'exprimer et communiquer avec le Conseil. C'est une lettre au Conseil qui, et nous nous en félicitons, exprime de façon très claire, très substantive, la position du gouvernement.

Les documents officiels précédents qui existaient, qui dataient d'il y a environ deux ans, avaient fixé à l'horizon 2024 le processus de retrait de la Mission. Le gouvernement exprime on, son désir de voir le début de ce départ à la fin de l'année 2023. Donc, conformément avec des souhaits exprimés que ça se passe après les élections, comme il était déjà dit.

Deuxièmement, il demande que des processus de planification de sorte à ce que ce départ se fasse dans de bonnes conditions, commence au plus tôt. Ce à quoi nous nous félicitons puisqu'en fait cette planification, nous y sommes prêts. Plus on peut travailler ensemble pour la mise en œuvre du programme conjoint révisé de transition dans lequel le gouvernement a sa part, nous avons notre part, les agences des Nations Unies ont leur part, plus nous pourrons faire en sorte que les gains du travail de la mission seront consolidés, sur lesquels on pourra continuer, le gouvernement pourra continuer à construire et les agences des Nations Unies pour continuer également à apporter leur assistance technique.

Donc, cette communication à la présidence du Conseil de sécurité et, et je dirais tout à fait opportune et dans la lignée des échanges et la publication du rapport du secrétaire général, notamment le 2 août et en fait, elle prépare l'Assemblée générale des Nations Unies qui a lieu, comme tous les ans, en fin septembre et la prochaine consultation du Conseil de sécurité qui aura lieu le 28 [septembre].

Donc, je dirais que c'est une communication tout à fait bienvenue et qui va permettre d'entamer des discussions nécessaires pour la préparation et la planification de la mise en œuvre du plan conjoint et révisé de transition d'être acté.

Question 5

Papy Okito/ Echo d'opinion : Ma question s'adresse au Représentant de l'UNESCO. Nous voyons dans des zones à conflit l'éducation être attaquée par les groupes armés,



Organisation des Nations Unies

notamment à Rutshuru, Masisi, et voire le Mai-Ndombe, quel est le plaidoyer de l'UNESCO pour la protection de ces édifices qui sont parfois vandalisés et juste qu'aujourd'hui même à Goma, où dans ses environs, il y a des écoles qui ne fonctionnent pas parce qu'il y a des déplacés dedans ?

Représentant de l'UNESCO en RDC [Dr. Isaias Barreto Da Rosa] : Je pense que je peux répondre en ce qui concerne la question posée à l'UNESCO. Effectivement, la protection des écoles contre les attaques est un enjeu majeur et c'est dans ce cadre que nous célébrons encore une fois de plus le 9 septembre, la Journée internationale de la protection de l'éducation contre les attaques.

L'UNESCO, nous essayons de créer une passerelle, une passerelle entre l'intervention humanitaire et le développement à long terme de l'éducation. Il y a bien sûr le travail humanitaire très important. Il y a la composante éducation, et c'est cette passerelle que nous essayons de créer. Et plus précisément, nous coopérons avec les ministères concernés. Notamment l'Enseignement primaire, secondaire et technique, EPST, le ministère des Affaires sociales et aussi le ministère chargé de la Formation professionnelle et des métiers pour identifier les priorités et élaborer aussi les plans et les programmes, exactement pour pouvoir aller de l'avant avec l'éducation sensible aux besoins des étudiants dans ce contexte.

Il vous souviendra qu'il y a la déclaration mondiale sur la sécurité des écoles, qui a été élaborée en 2015. Aujourd'hui, nous avons 118 pays au monde, y compris la RDC qui ont signé cette déclaration. Et donc dans cette déclaration, nous avons plusieurs recommandations, notamment la protection des écoles, la protection des victimes, le soutien des victimes, bref l'UNESCO donc travaille pour la création de cette passerelle entre l'intervention humanitaire et le développement à long terme et nous faisons le plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations de cette déclaration sur la sécurité dans les écoles qui est déjà signée 118 pays au monde. Merci.

Question 6

Yves Motalimbo/ Télé Plus : Alors pour la question, je m'adresse plus au général. Tout à l'heure dans votre allocution, vous avez donné des statistiques de la défense de la MONUSCO en Ituri, dans plusieurs cités, toujours au niveau de l'Ituri et au Nord-Kivu. Alors, une question de curiosité. Vous n'avez pas donné les statistiques concernant ce drame de ce qui s'est passé à Goma alors que le rôle de la MONUSCO c'est de protéger les civils, si possible aussi, nous donner les statistiques de ce qui s'est passé à Goma.

Commandant adjoint de la Force de la MONUSCO [Général Benoit Olivier Chavanat] : Je pense qu'on pourrait être plusieurs à répondre à cette question. Je pense qu'il ne faut pas tout



Organisation des Nations Unies

confondre. La Force notamment de la MONUSCO est déployée sur le terrain presque partout dans des zones rurales et dans des zones urbaines. S'agissant des zones urbaines, vous comprenez bien que la MONUSCO n'agit pas de sa propre initiative ou de manière autonome pour protéger ou dissuader notamment dans des lieux de regroupement. C'est bien la responsabilité des Forces de sécurité de la RDC. Et donc, s'agissant de Goma, plus spécifiquement puisque c'est quand même la ville la plus importante, je peux vous dire que pour la défense de Goma pour quelles que menaces que se soient, que ce soient des menaces extérieures ou des menaces intérieures, des soulèvements, d'agitation, de chaos, il existe et nous entretenons à notre initiative avec les FARDC et la PNC des plans de défense, d'intervention à partir d'information établie par quartiers, de zonages, etc... Mais tout cela relève d'abord de la responsabilité, défense et sécurité congolaises. Donc, s'agissant des événements de la semaine dernière, il s'agit absolument d'une situation de la sécurité publique assumée, organisée par les Forces de sécurité de la RDC. La MONUSCO, dans ce cadre-là, n'avait pas vocation à intervenir en premier plan. Je peux laisser éventuellement le Police Commissioner compléter si nécessaire.

Commandant de la Police des Nations Unies [Général Mody Berete] : Merci beaucoup mon général. Je crois que c'est ce que j'avais dit. Il y a eu des incidents malheureux. Ce sur quoi on insiste, c'est que l'Etat a démontré qu'il **assure** pleinement sa responsabilité. Pour cette manifestation, le gouvernement a dépêché une mission de haut niveau sur place. Et aussi, il a entamé un certain nombre d'actions pour enquêter et clarifier cela. Donc, il n'appartient pas à la MONUSCO de spéculer sur le bilan. Et comme le général Chavanat l'a dit, nous sommes déployés dans beaucoup de secteurs aux côtés des FARDC et où la menace est clairement identifiée, celle des groupes armés. Mais il faut aussi qu'on signale que nous travaillons avec les FARDC et la PNC pour apporter la sécurité aussi dans les différentes agglomérations.

Je souhaite juste profiter du micro qui m'est donné pour dire qu'en ce qui concerne notre engagement policier, nous sommes à pied d'œuvre avec le gouvernement, à la demande du gouvernement, dans le cadre de la préparation des Forces de sécurité intérieure pour la sécurisation des élections. Ceux qui ont suivis la presse ont dû constater qu'il y a eu pas mal d'actions la semaine dernière d'entamées que cela soit au niveau central ici à Kinshasa où on a conclu une formation de soixante formateurs de la PNC venus de vingt-six régions afin de les outiller pour pouvoir prévenir la violence électorale.

Donc, on les a formés à s'ouvrir à l'environnement qui est très moderne de manipulation de l'information et aussi à identifier clairement ce que doit être la contribution de la Police nationale congolaise au renforcement de la sécurité ? Des actions concrètes sont en cours, tel qu'au Nord-Kivu, à Beni où nous avons commencé la formation d'un millier de policiers aussi dans le cadre du cycle électoral. D'autres initiatives telle que la considération portée sur les capacités de la PNC à gérer les élections à travers le Centre national des Opérations, le CPO,



Organisation des Nations Unies

les Centres provinciaux des Opérations. Tout comme la réponse à la demande de l'Etat d'assister et d'accompagner le recrutement prochain de 13 000 policiers. Donc. Ces demandes, nous les avons reçues et nous sommes en train de travailler. Au moment où je vous parle, nous avons des missions conjointes dans les lieux où nous sommes présents c'est-à-dire à l'Est et aussi à Kinshasa.

Et pour voir un peu les conditions dans ces centres et voir concrètement ce que la MONUSCO peut apporter. Et la MONUSCO fait de même pour les initiatives récemment prises par le gouvernement. Vous avez le ministre de l'Intérieur, la semaine dernière, visiter Ndolo et où il a lancé la formation de quelque 5 000 policiers. Et pour toutes ces activités, nous sommes aux coté du gouvernement. Nous parlons beaucoup de protection des civils, juste pour rappeler que pour ce qui concerne la stratégie des Nations Unies pour la protection des civils, il s'agit de 3 types d'engagement. C'est vrai qu'il y a beaucoup de commentaires sur l'engagement en ce qui concerne la protection physique c'est-à-dire quand les gens sont menacés, comment se projeter pour les protéger ? Mais nous avons aussi un engagement sur tout ce qui concerne l'organisation de la communauté pour la protection. D'ailleurs au moment où je vous parle, nous avons nos assistants de liaison communautaire qui sont tous regroupés à Bukavu pour voir un peu, faire le bilan du type d'engagement qu'ils font au sein des communautés avec les mécanismes d'alarme précoce etc...

Et le troisième volet de la protection, c'est naturellement de créer un environnement dit protecteur. Et cet environnement protecteur passe par les capacités des Forces de sécurité et les Forces de défense nationale à assumer la protection. Ce que François a mentionné et nous sommes en plein dans ce débat-là au moment où la Mission doit partir. Quelles sont les capacités sur lesquelles nous devons travailler et pour que la Police nationale congolaise ainsi que les FARDC puissent de manière, disons couvrir les responsabilités de l'Etat pour donner la protection aux populations. Merci beaucoup c'est ce que je voulais apporter [comme contribution].

Porte-parole de la MONUSCO [Ndeye Khady Ndeye Lo] : Je vais juste ajouter qu'après le drame de Goma, la MONUSCO a sorti un communiqué pour déplorer la mort des civils et appeler à une enquête indépendante.

Question 7

Julie Londo/ Radio Moto (Beni) : Ma question s'adresse au Représentant de l'UNESCO. Comme vous le savez, le gouvernement congolais a décrété la gratuité de l'enseignement sur toute l'étendue du territoire national au niveau primaire. Et depuis lors, les parents se plaignent de la qualité de l'enseignement dans les écoles publiques depuis que cette mesure est de vigueur. Qu'en pense la MONUSCO [l'UNESCO] ?



Organisation des Nations Unies

Ma deuxième question est toujours en rapport avec l'Education. J'aimerais savoir ce que pense l'UNESCO toujours des écoles qui se trouvent sous menace des ADF ? Exemple de Beni-Kayinama où des élèves qui avaient été pris en otage depuis 2021 demeurent toujours en captivité.

Représentant de l'UNESCO en RDC [Dr. Isaias Barreto Da Rosa] : Merci pour les questions. En effet, avec la gratuité, il y a eu augmentation, je dirais, exponentielle du nombre d'élèves au niveau des écoles primaires. Et cela, bien sûr, a emmené aussi une pression forte sur les infrastructures éducatives et aussi en ce qui concerne les besoins d'enseignants. Nous, en ce qui concerne l'UNESCO, nous continuons toujours, bien sûr, à accompagner le gouvernement dans ses efforts pour améliorer la qualité de l'Education et surtout aussi dans la mise en œuvre de la politique de gratuité. Nous travaillons surtout la question de la planification, c'est une question très importante. La question de la formation des enseignants est cruciale pour la qualité de l'Education. La question du pilotage du système éducatif, la question des statiques sont des questions majeures pour l'amélioration de la qualité. Et donc, nous avons déjà commencé à travailler avec les quatre ministères du secteur de l'Education, en particulier, le ministère chargé de l'Enseignement primaire, secondaire et technique [EPST].

En ce qui concerne l'Education, dans le contexte d'urgence, là nous avons aussi travaillé surtout avec le ministère de l'EPST en ce qui concerne les programmes et aussi les leçons à travers la radio. Nous avons travaillé pour les émissions de ces leçons-là dans plus d'une centaine de radios communautaires dans plusieurs provinces pour pouvoir amener l'Education là où il y a des problèmes et surtout dans des endroits très reculés. J'ai mentionné en RDC et aussi dans plusieurs pays du monde que nous avons bien sûr enregistré des cas d'attaques contre l'Education. Mais nous voulons vraiment faire ce plaidoyer pour la mise en œuvre de la recommandation sur la déclaration mondiale, encore une fois de plus, sur la protection des écoles. Déclaration comme je l'ai mentionné tantôt, signée par dix-huit pays, y compris la RDC avec des mesures concrètes qui doivent être mises en place par les pays signataires. Merci.

Question 8

Aurelie Kibangula/ France 24 : je voudrais juste revenir sur le processus de départ de la MONUSCO. Est-ce que vous pouvez préciser parce qu'il y a beaucoup d'éléments de langage. Qu'est-ce que ça veut dire un départ dans de bonnes conditions pour vous ?

Directeur des Affaires politiques de la MONUSCO [François Grignon]: Merci beaucoup. Un départ dans de bonnes conditions, c'est d'abord le souhait qui a été exprimé par le chef de l'Etat. Et bien sûr, nous nous en félicitons. Ça veut dire concrètement que c'est un départ d'un commun accord avec le gouvernement, c'est un départ qui permet au gain du travail de la MONUSCO depuis de si bonnes années, d'être consolidé, d'être préservé. C'est un départ



Organisation des Nations Unies

également qui voit une continuation des efforts ou du moins une amélioration de la situation sécuritaire et qui permet, bien sûr, à ce que le pays puisse continuer sur la voie de la stabilisation. Merci.

Porte-parole de la MONUSCO [Ndeye Khady Ndeye Lo] : Il faut ajouter que ce serait un départ qui évite d'avoir un vide sécuritaire après le retrait de la mission.

Question 9

Chris Ocamringa/ Future Story News : Je voudrais poster ma question en anglais mais donnez-moi la réponse en français. « **Dr Director you mentioned the number of schools attacked by armed groups in the conflict affected regions in the East. And I was wondering whether you considering having talks with the authorities here to put in place special security measures to protect the students in their schools given the situation still verry preparedness. Thank you.**

Représentant de l'UNESCO en RDC [Dr. Isaias Barreto Da Rosa] : Merci pour la question. Dans tous les pays du monde où on a enregistré des attaques contre les écoles, on a le besoin, bien sûr, de mettre en place les mesures pour protéger les écoles, les enseignants, les apprenants et les membres des communautés académiques, éducatives. Pour ce faire, il y a déjà un engagement au niveau mondial sur ce que chaque pays doit faire : mettre en place des mesures spécifiques, d'abord pour protéger les établissements et les élèves, les professeurs, les membres de la Communauté économique, soutenir les victimes des attaques, c'est important d'accompagner, soutenir les victimes des attaques ; mettre en place aussi des initiatives politiques de protection des écoles et du système éducatif. En tant qu'UNESCO, quand il y a des cas d'attaques contre l'éducation bien sûr partout dans le monde, ça nous préoccupe et nous discutons souvent avec le gouvernement sur notre accompagnement, l'accompagnement de l'UNESCO pour améliorer davantage le système éducatif, pour améliorer davantage la qualité du système éducatif et surtout aussi bien sûr, la protection.

Et donc ce que je peux vous dire, c'est qu'au niveau de l'UNESCO, nous avons toute la disponibilité de continuer cet exercice pour amener donc notre contradiction dans le processus de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, y compris bien sûr les questions de à la sécurité, tout en prenant compte bien sûr le mandat spécifique du UNESCO dans le contexte d'éducation. Merci.

Question 10

Saint-Germain Ebengo/ La Prospérité : Le retrait de la MONUSCO qui intervient après plus de 24 ans de sa présence en République démocratique du Congo ne signifie pas le départ du système des Nations Unies, avez-vous souligné dans vos propos liminaires. Ma question est de savoir : quel sera le sort de la Radio Okapi, partira-t-elle avec la Force onusienne dont elle était porte-parole pendant plus de 24 ans ?



Organisation des Nations Unies

Porte-parole de la MONUSCO [Ndeye Khady Ndeye Lo] : Merci pour votre question, des discussions sont en cours en fait pour décider de l'avenir de Radio Okapi, après le départ de la MONUSCO et comme je vous l'ai dit, dans le processus de transition, il y a des tâches de la MONUSCO qui vont être transférées au gouvernement. Il y en a d'autres qui pourront l'être à l'équipe des pays, aux agences fonds et programmes présents en RDC. Pour Radio Okapi, il y a une discussion qui est en cours, nous ne pouvons pas nous étendre là-dessus pour le moment. Mais vous aurez bientôt des informations précises sur ce qui sera l'avenir de Radio Okapi, après le départ de la mission.

Question11

David Lupemba/ Actu7.cd (Goma) : Ma question c'est par rapport aux incidents qu'il y a eu récemment dans la ville de Goma, certainement que jusque-là des tensions continuent dans la ville. Il y a ceux qui estiment en tout cas que la seule condamnation de la MONUSCO à travers un communiqué ne suffit pas. Est-ce qu'il n'y a pas jusque-là des mécanismes qui ont été mis en place par la MONUSCO pour accompagner le gouvernement congolais qui a entamé des enquêtes en tant que les responsabilités soient établies parce que dans la vie il y a ceux qui étaient en train d'accuser la MONUSCO d'avoir voulu manipuler une certaine catégorie de gens afin de discréditer la marche qui était prévue ce jour-là. Alors est-ce qu'il y a des stratégies qui sont mises en place pour accompagner le gouvernement afin que les responsabilités soient exactement établies dans ce dossier ? Merci.

Commandant de la Police des Nations Unies [Général Mody Berete] : Merci pour la question, nous avons beaucoup élaboré sur le type de coopération et de partenariat que nous avons avec le gouvernement. Pour ce qui concerne les Forces et les capacités que nous avons tant sur le plan de la police aussi, nous avons une section jusqu'ici. Nous avons un mandat de renforcement des capacités de nous travaillons avec la partie congolaise et il arrive effectivement qu'à certaines occasions, la partie congolaise sollicite l'expertise de ces experts de la MONUSCO et nous le faisons. C'est d'ailleurs ce qui est en train d'arriver avec les enquêtes sur l'assassinat de Chérubin Okende.

Maintenant la MONUSCO est naturellement prête à accompagner tout effort du gouvernement en ce qui concerne son engagement à faire la lumière sur l'incident de Goma. S'agissant d'une manipulation par la Monusco, je souhaite vous rassurer qu'aucune mission américaine de la paix n'est en mesure surimposition de se placer comme un agent qui peut créer des circuits ou des instances pour manipuler la réalité ou les incidents qui arrivent dans un pays qui nous accueille. Nous sommes là en vertu d'un mandat et nous sommes là aussi en vertu d'entente avec le gouvernement, qui sont tout à fait clairs et qui situent les responsabilités ainsi que les prérogatives, obligations des uns et des autres.

Donc je pense qu'il est hors de question de considérer que la MONUSCO a essayé de manipuler quoi que ce soit et je pense que c'est hors d'entendement que la mission puisse le faire. Quand



Organisation des Nations Unies

il y a des manifestations, ce n'est pas la première fois que vous vous souviendrez que l'an dernier, il y en a eu. La MONUSCO compte pleinement sur la coopération, mais aussi sur l'engagement de l'État hôte pour faire face en ce qui concerne les attaques physiques sur les bases, les installations, mais aussi sur le personnel. Donc ce n'est pas je pense, le lieu de penser que la Mission se mettrait dans une posture qui n'est pas indiquée en ce qui concerne sa protection. Donc, elle se propose bien sûr elle-même, mais elle travaille avec l'État hôte pour sa protection. Merci beaucoup.

Question12

Josué Musole/ Radio Neno la uzima (Bukavu) : J'ai une question que sur le processus de retrait de la MONUSCO. Il y a un flou. La MONUSCO parle de fin 2024 et le gouvernement par les du processus rapide. Est-ce qu'il n'y a pas lieu que la MONUSCO et le gouvernement se mettent ensemble pour trouver un calendrier clair qui peut nous proposer en tant que population ?

Directeur des Affaires politiques de la MONUSCO [François Grignon] : Bonjour sur la première question, comme je l'ai mentionné dans la lettre du Vice-Premier ministre, ministre Etrangère en page 6, vous verrez qu'il y a un certain nombre de propositions qui sont faites, de demandes au Conseil de sécurité pour mettre en place des processus de planification sur la suite de la transition et le retrait de la Mission et la mise en œuvre du Plan conjoint révisé. Notamment une feuille de route, notamment des réunions entre l'état-major général et FARDC et la Force sur la question du désengagement de ses bases militaires et de leur reprise par les FARDC.

Donc si absolument et comme je l'ai dit, nous nous réjouissons de cette proposition du gouvernement parce que c'est effectivement la meilleure façon de faire, c'est de s'asseoir ensemble et de planifier ensemble, et d'identifier les actions nécessaires de part et d'autre pour faciliter ce retrait ordonné et dans de bonnes conditions qui, comme l'a dit ma collègue, ne mèneront pas au moindre vide sécuritaire. Donc je pense qu'au niveau des échéances comme des éléments que nous allons avoir ce mois-ci, dans quelques semaines, à l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous avons ensuite la réunion du Conseil de sécurité du 28 août qui permettra au Conseil de sécurité de prendre acte de la position du gouvernement et au plutôt dès le mois d'octobre, j'espère que la Mission pourra s'asseoir ensemble avec les partenaires, avec le gouvernement et avec donc les agences pour commencer immédiatement les exercices de planification qui sont absolument essentiels pour que tout se passe bien, un chronogramme soit défini, les actions des uns et des autres pour pouvoir faire en sorte qu'il n'y ait aucun vide sécuritaire, soit également identifié et programmé, etc., etc. Le coût, mention de ces actions doit être également évalué. Cette transition aura besoin de ressources financières. Donc, votre proposition de travailler en commun est déjà à l'esprit, et je dirais, accueilli très favorablement, attendu et de la part de la Mission et demandé par le gouvernement.



Organisation des Nations Unies

Une autre question, c'est un rapport avec l'éducation. Des rapports plus fins sur l'achèvement de l'éducation de base et les apprentissages fondamentaux en République démocratique du Congo que vous avez évoqués soulèvent une préoccupation cruciale. Notamment les risques d'analphabétisation des enfants en dehors du circuit scolaire de base en dépit de la gratuité. Quelles sont les solutions que vous préconisez en partenariat avec le gouvernement congolais ? Merci.

Représentant de l'UNESCO en RDC [Dr. Isaias Barreto Da Rosa] : En ce qui concerne l'alphabétisation des enfants qui sont hors des écoles, il y a effectivement environ 4,4 000 000 d'enfants de 9 à 14 ans non scolarisés, selon le rapport Pleins feux sur le système éducatif la RDC de 2022.

Comment pallier ces problèmes-là ? Alors nous pensons que des programmes de rattrapage scolaire peuvent aider à régler ces genres de problèmes. En effet, ces programmes existent déjà et ces programmes permettent à ces enfants de 9 à 14 ans non scolarisés de effectivement participer donc à des formations d'alphabétisation et de se préparer pendant trois ans au point de pouvoir faire l'examen national de fin d'études primaires et avoir accès à l'enseignement technique ou bien secondaire.

Et donc oui effectivement, c'est un problème important. Il y a déjà des mesures en place qu'il faut continuer. Il s'agit du programme de rattrapage scolaire. Je tiens aussi ici à mettre en exergue le fait qu'en 2020 par exemple, il y avait comme générationnel cinéma 16 000 centres en activité pour travailler en ce qui concerne l'alphabétisation et tous programmes confondus passaient dans ces centres en 2014- 2015. Il y en avait seulement 9 600, donc il y a eu vraiment un grand effort du gouvernement dans ce domaine et ses organes de rattrapage scolaire pourra aider effectivement à régler ce problème. Merci.

Question13

Peter Luhavo/ La voix d'Ituri (Ituri) : J'ai une question. Qu'en est-il de l'éducation des enfants sortis des groupes armés ici en province de l'Ituri ? Bien sûr, c'est une question adressée à la MONUSCO parce que la MONUSCO est en partenariat avec le programme de désarmement, le PDDRCS, les programmes qui est déjà en marche ici en province de l'Ituri. Est-ce que nous pouvons savoir si la MONUSCO pense au moins à l'éducation de ces enfants sortis des groupes armés ?

Directeur des Affaires politiques de la MONUSCO [François Grignon] : Merci pour la question sur la question de ce qui va se passer avec les enfants qui sont issus des groupes armés ? En fait, comme vous le savez peut-être, nous avons dans la Mission une section Protection de l'enfant qui a déjà des activités, des programmes, des opérations bien établies pour pouvoir travailler avec ses partenaires et avec l'UNICEF, assurer d'abord que les enfants soient identifiés, c'est-à-dire que nous nous assurons qu'il n'y ait pas d'enfants qui soient orientés vers



Organisation des Nations Unies

un programme qui est pour les adultes. Donc, une fois qu'ils sont identifiés. Je dirais sociaux et éducatif, soit également pris en charge, donc il y a toute un système de soutien aux enfants issus des groupes armés qui est en place depuis de nombreuses années, qui est l'objet d'un partenariat entre la Mission, l'UNICEF et puis des ONG qui sont formées et qui sont en organisées pour pouvoir apporter ce soutien à ces enfants et dans le cadre du programme du PDDRCS, ces activités bien sûr vont se poursuivre.

Et dans le contexte du départ programmé de la mission dans des échéances qui se rapprochent. Cette activité sera bien sûr continuant à être poursuivie avec comme Agence des Nations Unies avec UNICEF comme lead. Merci.

Question14

Sabina Radio Bunia (Bunia) : Ma question est de savoir quelles sont les différents apports ou appui de l'UNESCO pour les enfants démunis de la RDC en ce qui concerne la prise en charge des enfants pour la rentrée scolaire en cours ?

Question15

Journaliste Radio Okapi (Bunia) : Est-ce qu'il y a des actions déjà mises en place par l'UNESCO en partenariat avec les autorités congolaises pour l'alphabétisation, ici en RDC ?

Représentant de l'UNESCO en RDC [Dr. Isaias Barreto Da Rosa] : En ce qui concerne la question liée à l'alphabétisation, je tiens à vous informer que, en effet, l'UNESCO avec les autres agences sœurs du système des Nations Unies, notamment l'UNICEF, l'UNHCR, et aussi mènent des actions avec des programmes structurés et même complémentaires et avec 3 volets. D'abord le programme de rattrapage scolaire au niveau primaire pour les enfants de 9 à 14 ans, il y a aussi le programme d'alphabétisation des adultes. Et aussi le programme d'apprentissage professionnel pour les jeunes et les adolescents de 15 ans et plus.

Ce sont des actions concrètes, mais aussi nous accompagnons le gouvernement spécifiquement dans des questions liées aux manuels scolaires, je l'ai mentionné tantôt, la production des manuels pour l'alphabétisation, les trois manuels utilisés, la traduction de ces manuels-là dans quatre langues nationales. Mais aussi il y a la composante liée à la formation des enseignants, là où nous avons aussi une intervention, la formation des enseignants est très importante pour la qualité de l'éducation. Il y a la question de planification et de pilotage du système parce qu'il faut vraiment avoir une bonne planification et un pilotage du système pour qu'on puisse améliorer la qualité du système éducatif. Et c'est là où aussi nous travaillons.

Nous avons en ce moment un Smart projet Rama exactement pour évaluer les acquis d'apprentissage. Ce projet est lié bien sûr à la qualité de l'éducation, notamment en ce qui concerne la composante alphabétisation. Donc, il s'agit d'un enjeu majeur et nous avons besoin de continuer ce travail. Bien sûr, en accompagnant le gouvernement, mais aussi en partenariat avec d'autres agences sœurs du système des Nations Unies et des autres partenaires, merci.



Organisation des Nations Unies

Question16

Pascal Mulegwa/ RFI : J'aimerais sur ma question au Commandant UNPOL, puisque vous participez aux enquêtes sur la mort de Cherubin Okende, voudriez-vous nous dire si vous avez déjà remis le rapport d'autopsie au procureur ? Merci.

Commandant de la Police des Nations Unies [Général Mody Berete] : Merci sur la question sur les enquêtes relatives au cas Okende. Je pense que la dernière fois qu'on s'était rencontré, nous avons expliqué que tout ce qui se passe comme acte d'enquête se fait sous la direction du Procureur de la République. Et donc tous les actes posés sont le compte-rendu, les documents lui sont remis aussi les réquisitions aux experts viennent de son nouveau, et les réponses lui sont transmises.

Il faut juste préciser qu'effectivement il y a eu conduite d'autopsie et qu'en l'état, ce qui se passe techniquement, c'est que la MONUSCO, aussi à travers sa section Police aussi sa section des Droits de l'homme ont été sollicitées pour être des assistants, donc pour accompagner la procédure. Nous n'oublions pas aussi que l'Etat de la RDC a fait recours à d'autres experts qui étaient présents, dont des représentants de l'Afrique du Sud, aussi de la Belgique.

Donc les actes posés ont été posés par des experts congolais qui sont très bien outillés pour cela, en présence d'experts internationaux et il va sans dire que les résultats reviennent au Procureur de la République, donc à qui tout cela est transmis. C'est le même cas, pour tous les autres actes techniques plus lesquels nous avons été sollicités, y compris ce qui concerne le travail est sur la balistique ainsi que le travail qui est en cours actuellement sur les questions numériques.

Donc, il y a absolument aucune équivoque ou de doute. Les enquêtes sont dirigées par le procureur de la République et tous les actes sont transmis à ce niveau-là. La participation internationale vient comme de l'assistance sollicitée par la partie nationale, et c'est dans ce cadre-là que nous apportons notre expertise, je vous remercie.

Question17

On parle déjà du départ de la MONUSCO, alors j'aimerais savoir qu'en serait-il de vous autres, des personnalités qui étaient ici sous la bannière de la MONUSCO, vous serez intégrés dans d'autres agences des Nations Unies ?

Directeur des Affaires politiques de la MONUSCO [François Grignon] : C'est très gentil pour vous préoccuper de notre avenir. En fait, comme on le voit dans le cas d'autres missions qui ont fermé, les missions, de toute façon n'ont pas vocation à être éternelles, elles ont vocation à être fermées une fois le travail accompli ou bien quand les conditions changent.

Et donc il y a toute une, je dirais une planification de gestion ou bien du processus de fermeture qui est préparée. Alors avec bien sûr un investissement en termes de préparation pour soutenir



Organisation des Nations Unies

nos collègues nationaux qui, eux, posent candidater à l'international ou parfois, se trouvent aussi dans une situation, je dirais, la fermeture de la Mission du Mali dans une situation de besoin de reconversion professionnelle. Donc, ce sont ces préparatifs qui vont commencer parce que des horizons de fermeture de la Mission maintenant s'approchent et approchent avec des échéances, je dirais de moyen terme, voire de court terme.

Deuxièmement, au niveau du staff international, effectivement, nous sommes tous, sauf quand vous êtes un personnel détaché par votre propre gouvernement. Donc là je regarde, mes collègues en uniforme bon, qui eux sont détachés par leur gouvernement. Donc, c'est le détachement qui prend fin. Mais sinon pour le staff international, ils peuvent candidater évidemment, si on dépose dans les agences, fonds et programmes, ils peuvent candidater dans d'autres missions. Il y a aussi une vie après les Nations Unies. Donc on peut aussi faire autre chose. Donc voilà, ce sont je dirais des perspectives qui maintenant s'imposent à chacun d'entre nous et que nous allons essayer de gérer de façon optimale, de sorte à ce qu'il y ait moins de collègues possibles qui se retrouvent dans des situations difficiles. Merci.

Question 18

Deodat Ntangu/ Journal des nations.net : Toujours dans le volet alphabétisation, nous voudrions savoir ce que l'UNESCO prévoit pour les personnes à mobilité réduite, amputées des bras, des jambes ou encore aveugles dans le cadre de cette Journée mondiale prévue le 8 septembre ?

Représentant de l'UNESCO en RDC [Dr. Isaias Barreto Da Rosa] : Pour la question sur les personnes vivant avec handicap, nous travaillons en partenariat avec le ministère délégué chargé des personnes vivant avec handicap et avec ce ministère, nous préparons la stratégie nationale de l'éducation inclusive.

Et dans cette stratégie, bien sûr, il y a une composante spécifique pour prendre en compte l'alphabétisation des personnes vivant avec handicap, par exemple l'utilisation de la méthode braille, par exemple pour les malvoyants et aussi la transcription des manuels en méthode braille. Donc, pour dire que oui, nous prenons en compte dans nos activités d'alphabétisation les questions liées aux personnes vivant avec handicap. Dans le cadre de la stratégie nationale de l'éducation inclusive dans laquelle nous travaillons avec le ministère, nous avons une composante importante liée à l'alphabétisation des personnes vivant avec un handicap. Merci.

Porte-parole de la MONUSCO [Ndeye Khady Ndeye Lo] : Merci d'être venu nombreux pour cette conférence de presse qui s'achève. Nous étions avec le Représentant de l'UNESCO, Isaias Barreto Da Rosa, le commandant adjoint de la Force, Général Benoit-Olivier Chavanat, le chef de la police de la MONUSCO, Général Mody Berete et le directeur des Affaires politiques de la MONUSCO, François Grignon.